



Cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes au Luxembourg

Partie 2 – Les motifs et les conséquences

Au Luxembourg, environ une personne sur trois de moins de 30 ans déclare avoir été victime de cyberharcèlement. Cette factsheet aborde les motifs de cyberharcèlement et les conséquences pour les enfants et les jeunes concernés, en s'appuyant sur les données de l'enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).¹

Pourquoi des enfants et des jeunes subissent-ils du harcèlement en ligne ?

Dans notre première analyse des données de l'enquête TIC, nous avons mis en évidence que le harcèlement en ligne – entendu comme un comportement blessant ou méchant exprimé de manière répétée et intentionnelle par le biais de contenus électroniques en ligne – est en effet un phénomène répandu, avec une prévalence de 32 %. Cette 2^{ème} factsheet se concentre sur les motifs et les conséquences du cyberharcèlement.

Lorsqu'on leur demande de citer les motifs liés à leur expérience de cyberharcèlement, les victimes interrogées mentionnent en premier lieu leur apparence physique (voir Figure 1), que plus d'une sur trois considère comme l'élément déclencheur du harcèlement subi. Plus de 11 % citent leur nationalité ou ethnie, suivi du genre (8,9 %), de l'âge (8,2 %) et de l'orientation sexuelle (6,3 %).

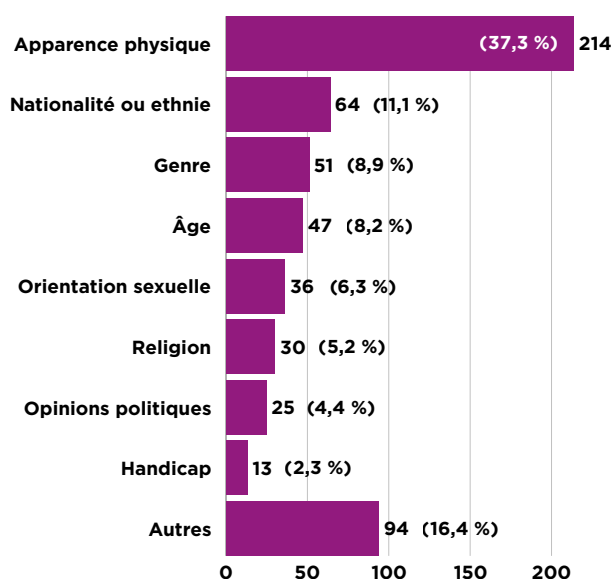


Figure 1 : Motifs cités par les victimes de cyberharcèlement (N = 574, 12-29 ans, STATEC TIC 2024)

En dernier lieu, les victimes indiquent la religion et les opinions politiques, puis le handicap. Le critère « Autres » comprend par exemple l' « humour de mauvais goût », les « raisons inconnues » et la « diffusion de rumeurs » (sans précision concernant leur contenu).

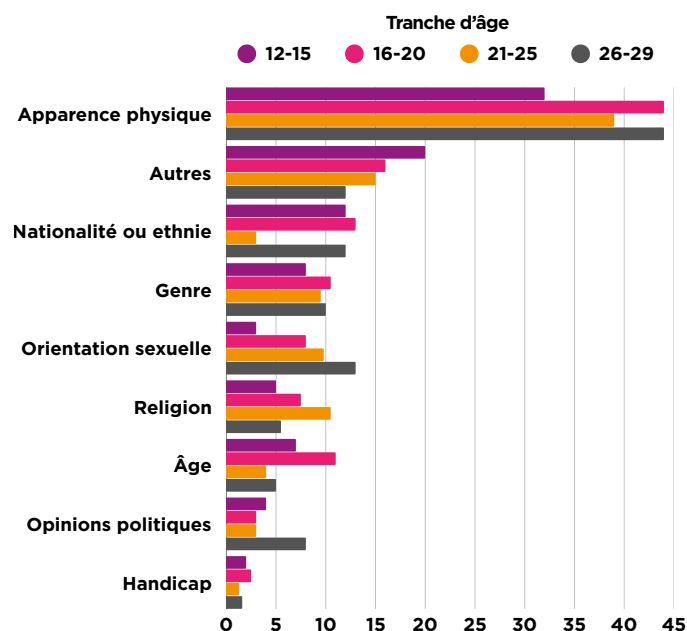


Figure 2 : Motifs de cyberharcèlement indiqués par les victimes, par tranche d'âge (N = 574, pondéré, 12-29 ans, STATEC TIC 2024)

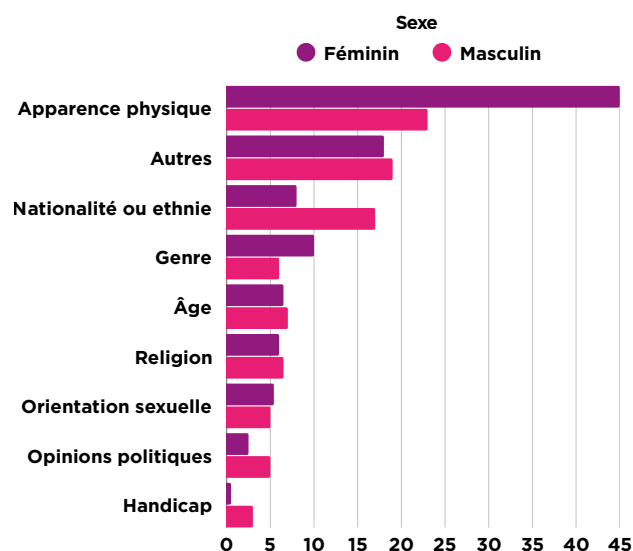


Figure 3 : Motifs de cyberharcèlement indiqués par les victimes, par sexe (N = 574, pondéré, 12-29 ans, STATEC TIC 2024)

L'examen des motifs de cyberharcèlement indiqués par les personnes concernées selon la tranche d'âge, le sexe et la nationalité permet de dégager plusieurs enseignements intéressants. Comme le montre la Figure 2, le harcèlement lié à l'apparence physique a tendance à être plus prononcé au sein des groupes plus âgés (16-29 ans). Le critère de nationalité ou d'origine ethnique est, en revanche, davantage cité par les victimes plus jeunes.

La comparaison entre les sexes montre que les victimes féminines citent nettement plus souvent l'apparence physique comme motif du cyberharcèlement.² Chez les victimes masculines interrogées, ce sont plus souvent la nationalité ou l'origine ethnique, la religion, les opinions politiques ainsi qu'un handicap qui sont cités (voir Figure 3).

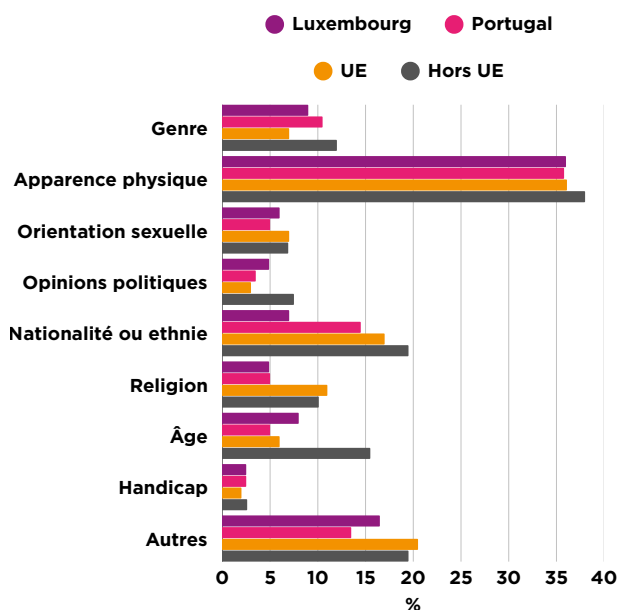


Figure 4 : Motifs de cyberharcèlement indiqués par les victimes, par nationalité (N = 574, pondéré, 12-29 ans, STATEC TIC 2024)

Enfin, la répartition par nationalité révèle deux tendances intéressantes (voir Figure 4). Ainsi, le critère de nationalité ou d'appartenance ethnique est un motif de cyberharcèlement plus fréquent pour les enfants et les jeunes de nationalité étrangère. De plus, les ressortissants d'autres pays européens et hors UE sont les plus nombreux à signaler des cas de cyberharcèlement liés à leur religion.

Pourquoi des enfants et des adolescents harcèlent-ils d'autres personnes en ligne ?

Interrogés sur les raisons de leurs attaques, les auteurs de cyberharcèlement mentionnent d'abord leur désir de vengeance - une réponse qui suggère qu'une expérience similaire a précédé leur acte (voir Figure 5). Un peu moins d'un auteur sur cinq est convaincu que les victimes « méritaient » le harcèlement, et 16,9 % ont harcelé « pour s'amuser ». Les critères « parce qu'ils m'ont harcelé à l'école » et « je les déteste » sont moins fréquemment cités (respectivement 9,7 % et 9,4 %). Finalement, « parce que d'autres aussi l'ont fait » (6,8 %), « pour évacuer ma colère » (6,8 %) et « pour démontrer mon pouvoir » (2,9 %) sont les motifs les moins fréquemment invoqués.

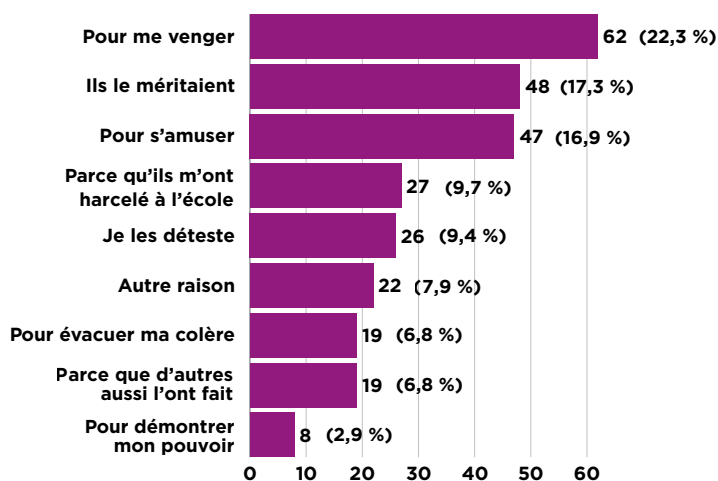


Figure 5 : Raisons avancées par les auteurs (plusieurs réponses possibles, N = 156, 12-29 ans, STATEC TIC 2024)

Le cyberharcèlement : des conséquences mentales et physiques souvent lourdes

Les conséquences d'expériences de cyberharcèlement peuvent être de diverses natures pour les victimes. Outre des conséquences physiques, ce sont surtout des répercussions mentales qui se font ressentir. Interrogées sur les conséquences subies concrètement, les personnes sondées indiquent le plus souvent une perte de confiance et un sentiment de vulnérabilité et d'insécurité (42,1 %), suivis de la colère (36,4 %), d'un sentiment de honte et de culpabilité (24,5 %), ainsi que l'anxiété/la panique (23,3 %) et le choc (19,5 %). L'isolement social et les troubles du sommeil ou de l'alimentation se manifestent respectivement dans 18,2 % et 14 % des cas. Des difficultés de concentration (9,9 %) et un comportement autodestructeur (automutilation/pensées suicidaires) (8,5 %) sont cités en dernier (voir Figure 6). Le critère « Autres » englobe d'autres éléments indiqués à titre individuel, comme la tristesse (N = 4), un trouble de stress post-traumatique (N = 1) ou un trouble de la personnalité (N = 1). Il convient toutefois de ne pas négliger le fait que le harcèlement en ligne reste sans conséquence pour 22,4 % des personnes interrogées.

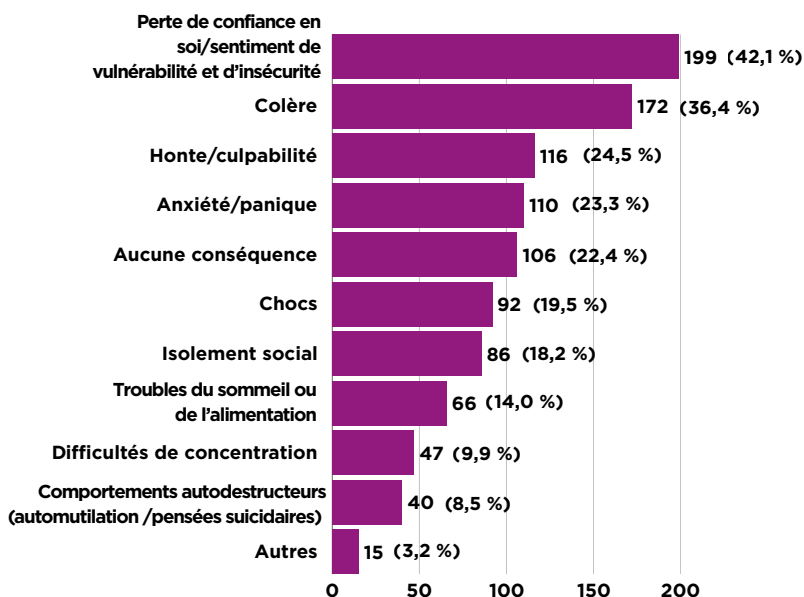


Figure 6 : Conséquences du cyberharcèlement indiquées par les victimes (N = 473, pondéré, plusieurs réponses possibles, 12-29 ans, STATEC TIC 2024)

Une vision nuancée des conséquences du cyberharcèlement en fonction de l'âge et du sexe apporte des éclairages complémentaires (voir Figures 7 et 8). Les victimes plus âgées ont davantage souffert d'une perte de confiance et d'un sentiment de vulnérabilité et d'insécurité – en particulier dans la tranche d'âge des 26–29 ans. Ce même groupe est en outre plus fortement touché par un sentiment de honte, l'anxiété et l'isolement social. Les plus jeunes ont, quant à elles, tendance à mentionner plus fréquemment la colère, le choc, les troubles du sommeil et de l'alimentation ainsi que des difficultés de concentration. De plus, on observe que le petit groupe des personnes qui n'indique aucune conséquence est surtout composé de personnes plus jeunes (12–20 ans).

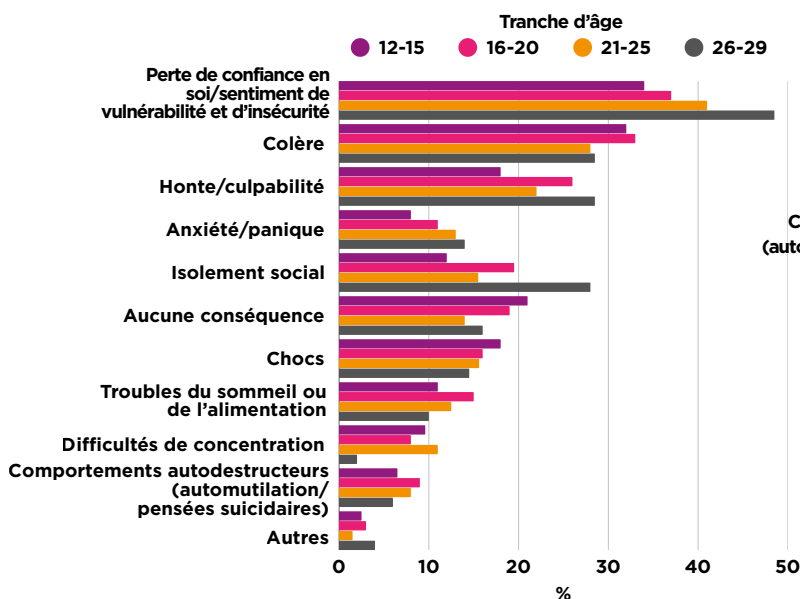


Figure 7 : Conséquences du cyberharcèlement indiquées par les victimes, par tranche d'âge (N = 473, pondéré, plusieurs réponses possibles, 12–29 ans, STATEC TIC 2024)

Lorsque l'on se concentre sur les différences selon le sexe en matière de conséquences du cyberharcèlement (voir Figure 8), on constate des fréquences plus élevées chez les filles et les jeunes femmes que chez les interrogés de sexe masculin. En outre, on observe des différences en termes de hiérarchie des conséquences vécues comme significatives : en particulier, les filles et les jeunes femmes attribuent une plus grande importance que les personnes interrogées de sexe masculin au choc, aux troubles du sommeil ou de l'alimentation et aux comportements autodestructeurs. Les garçons et les hommes interrogés ont par ailleurs davantage tendance à déclarer n'avoir souffert d'aucune conséquence. L'examen simultané du sexe et de l'âge révèle que les différences selon le sexe en termes de conséquences signalées concernent avant tout les tranches d'âge plus jeunes (12–20 ans), où l'écart entre filles et garçons est considérable. De plus, du côté masculin, il apparaît que la prévalence des conséquences du cyberharcèlement est nettement plus élevée chez les hommes des groupes plus âgés que chez les plus jeunes (voir Tableau 1).

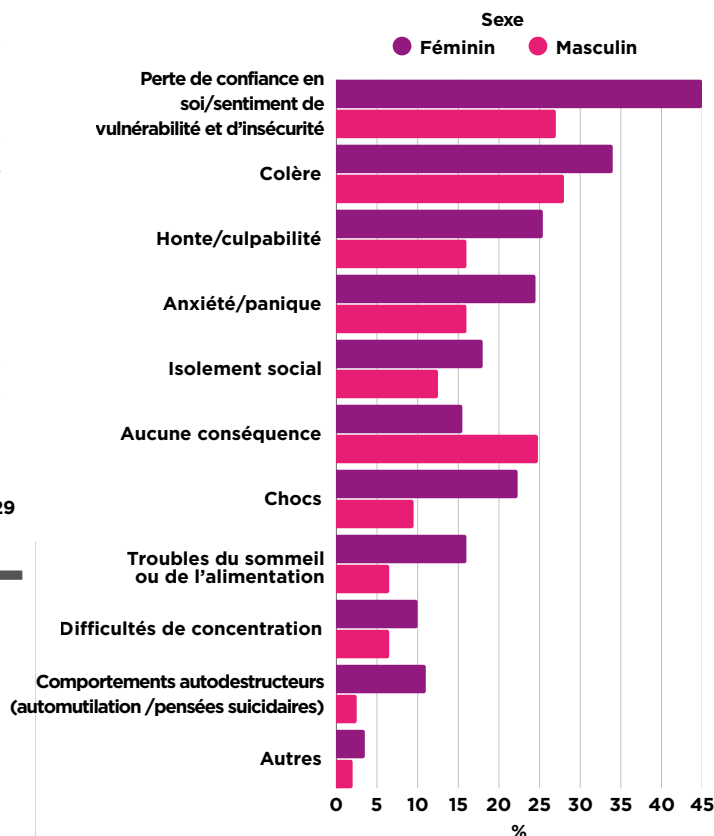


Figure 8 : Conséquences du cyberharcèlement indiquées par les victimes, par sexe (N = 473, pondéré, plusieurs réponses possibles, 12–29 ans, STATEC TIC 2024)

	12-15	16-20	21-25	26-29	Moyenne
Féminin	28,5	31,7	37,2	37,3	33,7
Masculin	18,3	15,2	35,1	32,2	25,2
Moyenne	23,4	23,4	36,2	34,8	29,4

Tableau 1 : Prévalence des conséquences du cyberharcèlement selon l'âge et le sexe (en %) (N = 473, pondéré) (STATEC TIC 2024)

Quels facteurs influencent l'apparition de conséquences ?

Les analyses montrent que ni la fréquence ni les formes de cyberharcèlement (par exemple, la diffusion de rumeurs ou l'exclusion d'un groupe) n'exercent une influence significative sur l'apparition de conséquences psychiques et physiques chez les victimes. En revanche, la relation entre la victime et l'auteur apparaît comme un facteur déterminant. Lorsque les auteurs sont issus de l'entourage proche des victimes, celles-ci sont beaucoup plus nombreuses à faire état de conséquences (71,4 %) que si les auteurs sont issus de l'entourage lointain (55,8 %) ou sont des inconnus (31,9 %). Un schéma évident se dégage ainsi : plus la relation avec l'auteur est proche, plus les conséquences sont fréquentes.

S.1 [1] Les statistiques sur l'utilisation des TIC par les ménages/particuliers (de 16 à 74 ans) sont collectées depuis 2021 dans le cadre des statistiques sociales européennes intégrées. En collaboration avec le STATEC, l'OEJQS a élaboré pour l'année 2024 un module supplémentaire concernant les enfants et les jeunes âgés entre 12 et 29 ans sur le thème du « cyberharcèlement ».

S.2 [2] Pour le motif « Apparence physique », on constate une différence significative entre les sexes : $\chi^2(1) = 17,87, p < .001$. De manière générale, nos factsheets présentent uniquement les différences qui sont significatives du point de vue statistique. Par exemple, si les différences liées au milieu socio-économique, au type d'établissement scolaire ou à l'origine ne sont pas significatives, il n'en est pas fait état, par souci de lisibilité.

Degré de proximité	Relation	n	% avec des conséquences
Entourage proche	Petit(e) ami(e)	8	
	Ami(e) proche	38	
	Camarade d'école	73	
	Sous-total entourage proche	119	71,4 %
Entourage plus large	Connaissance	28	
	Ancien(n)e ami(e)	9	
	Sous-total entourage lointain	37	55,8 %
Personnes inconnues	Inconnu(e)(s)	47	31,9 %

Tableau 2 : Relation entre la victime et l'auteur et prévalence des conséquences (STATEC TIC 2024)

La factsheet n° 3 sera consacrée à la façon dont les victimes gèrent les expériences de cyberharcèlement.

Déjà paru dans la série « Cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes au Luxembourg » : Partie 1 – Un problème complexe

L'essentiel, en bref

➤ **Motifs fréquents de cyberharcèlement**

Du point de vue des victimes, plusieurs motifs peuvent déclencher le cyberharcèlement – l'apparence physique, l'origine et le sexe sont les facteurs les plus fréquents.

➤ **Des conséquences mentales avant tout – mais pas systématiquement**

Le cyberharcèlement entraîne souvent des conséquences psychiques et physiques importantes pour les victimes. Celles-ci évoquent en particulier une perte de confiance et un sentiment de vulnérabilité et d'insécurité, ainsi que la colère, la honte, l'anxiété et l'isolement social. À cet égard, il convient de souligner que les jeunes femmes signalent plus souvent des conséquences de cyberharcèlement que les interrogés masculins. Néanmoins, plus d'une personne interrogée sur cinq indique n'avoir souffert d'aucune forme de conséquence.

➤ **Un rapport de proximité à l'auteur renforce la probabilité de souffrir de conséquences**

Enfin, la nature de la relation entre la victime et l'auteur s'avère être un prédicteur important de l'apparition de conséquences. On observe en effet que plus la relation avec l'auteur est proche (par exemple, le ou la partenaire), plus il est probable que des conséquences surviennent.

IMPRESSUM

Veillez citer cette publication comme suit :

OEJQS. (2026). OEJQS Factsheet 02/25. Cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes au Luxembourg.

Partie 2 – Les motifs et les conséquences. Luxembourg : Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire.

OEJQS, Luxembourg, Juillet 2025 (clôture de la rédaction)

ISBN: 978-2-919849-05-5

Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire

33, Rives de Clausen

L-2165 Luxembourg

